

passa sous le règne de Léon VI et qui sert à faire connaître les mœurs du clergé catholique et des souverains de cette époque barbare.

L'empereur Bérenger régnait alors sur l'Italie avec sa femme l'impératrice Willa, sur laquelle il concentrait toutes ses affections. Cette princesse impudique s'était donné pour amant un prêtre laid, noir, velu, insolent, ivrogne, grossier et sot, auquel elle avait confié l'éducation de ses filles, afin de l'avoir toujours à sa disposition. Une nuit qu'il se rendait auprès de sa maîtresse, les pieds nus, pour ne point éveiller l'attention des gardes du palais, il fit une chute dans le couloir qui conduisait à la chambre même de l'impératrice. Par malheur les domestiques qui étaient de service entendirent le bruit, crurent qu'un voleur s'était introduit dans les appartements, accoururent dans le couloir et arrêterent le prêtre. Comme il se trouvait presque sans vêtements, Willa comprit qu'on ne manquerait pas de soupçonner ses relations adultères; alors elle prit le parti d'accuser le précepteur d'avoir voulu séduire une de ses filles. L'amant infortuné n'osa pas contredire sa royale maîtresse, dans le secret espoir qu'elle n'agissait ainsi que pour le sauver; mais celle-ci, qui avait hâte de se délivrer d'un complice, accéléra le jugement, et sous prétexte d'éviter qu'il ne prononçât des paroles outrageantes, pour la dignité impériale, elle obtint que le jour où l'on devait prononcer la sentence du coupable, il comparût devant ses juges avec un bâillon, qui ne lui devait être retiré qu'après son supplice. Le prêtre fut condamné à être décapité, ce qui fut exécuté incontinent, à la grande satisfaction de l'infâme Willa.

ÉTIENNE VIII,

129^e PAPE.

CONSTANTIN PORPHYROGÉNÈTE,
empereur d'Orient.

RODOLPHE OU RAOUL,
roi de France.

Incertitudes sur le pontificat d'Étienne VIII.

Étienne était fils de Theudemonde et Romain d'origine. Quoiqu'il ait possédé le saint-siège deux ans et deux mois, toutes les actions de son pontificat sont restées dans l'oubli le plus absolu.

On loue sa douceur et sa probité, s'il faut en croire plusieurs scribes religieux : sa mort est fixée en 931.

Suivant quelques ecclésiastiques, Étienne VIII se serait montré très-rigide à l'égard des mœurs du clergé; mais cette assertion, qu'ils n'appuient sur aucun témoignage, ne saurait être admise consciencieusement; d'autant plus que ce fut sous son règne que parut cette singulière proposition, rendue par les canonistes romains, que « les laïques ne pourraient jamais » accuser un prêtre d'adultère, lors même qu'ils le surprissent en flagrant délit avec leurs femmes ou leurs filles, » et qu'ils devaient croire qu'il n'agissait ainsi que pour les » bénir plus intimement. »

D'ailleurs, il était impossible à un pape d'interdire aux ecclésiastiques les mariages concubinaires, puisque les prêtresses et les diaconesses étaient encore autorisées dans

l'Église, comme le prouve un mandement de Telaspérien, évêque de Lucques, par lequel le prélat déclarait accorder au prêtre Romuald et à Ratpergé, sa femme et sa prêtresse, que celui-ci avait enlevée à sa famille, la direction et l'administration de l'Église, du couvent et de l'hôpital de San Quirico di Capanneli, au val d'Arno. Un acte authentique atteste en outre qu'à leur mort ils léguèrent à leur Église tous les biens qu'ils possédaient dans les états de Lucques et de Pise.

En France, de même qu'en Italie, l'usage des mariages concubinaires des prêtres et des prêtresses était si généralement répandu, que la chronique du Mans parle d'un évêque nommé Segeufrid qui épousa une jeune diaconesse, quoiqu'il fût déjà très-vieux. L'historien raconte même plaisamment que le prélat ne voulait passer aucune nuit séparé de sa chère évêchesse, qu'il travailla tant et si bien qu'il en eut six évêchons et mourut d'excès libidineux.

Les désordres et les scandales étaient alors poussés si loin, que le cardinal Damien, dans un de ses ouvrages, blâme la coupable tolérance du saint-siège; il dit « qu'il s'étonne » grandement que le pape permette que des mains consacrées pour manier le pain des anges se souillent dans les » attouchements lascifs et impurs des femmes. Il ajoute que » les concubines épousées par des prêtres sont la moelle » du diable, le virus des intelligences, le poison des buveurs, » le gynécée de l'antique ennemi; il les appelle des huppées, » des hiboux, des louves, des sangsues, des prostituées, des » lupanars, des étables fangeuses de porcs gras, des cloaques » immondes, des nymphes, des sirènes, des lamies, etc..... »

JEAN XI,

130° PAPE.

CONSTANTIN PORPHYROGÉNÈTE,
empereur d'Orient.

RODOLPHE OU RAOUL
roi de France.

Naissance de Jean XI, fils du pape Sergius et de la courtisane Marozie. — Il est élu évêque de Rome à l'âge de dix-huit ans. — Incestes du jeune pontife avec Marozie sa mère. — Elle empoisonne son mari Guy, marquis de Toscane. — Son nouveau mariage incestueux avec Hugues. — Rathier, évêque de Vérone. — Albéric, fils aîné de Marozie, s'empare de Rome et renferme sa mère et le pape Jean son frère dans le château de la ville. — Albéric continue ses incestes avec sa mère. — Mort du pontife.

Après la mort d'Étienne, la maîtresse de Jean X, la patricienne Marozie, se servit du pouvoir absolu qu'elle exerçait dans Rome, pour faire ordonner pontife son jeune fils Octavien, qu'elle avait eu du pape Sergius. Sa naissance criminelle et son jeune âge n'empêchèrent pas le clergé romain de poser la tiare sacrée sur le front d'un enfant de dix-huit ans; il est vrai que la Marozie savait payer les suffrages par des caresses et par des présents.

Cette femme abominable, qui était alors dans tout l'éclat de la beauté, voulut assurer sa domination sur l'esprit du jeune pape en devenant sa maîtresse; et l'on raconte que la Marozie, retirée dans les jardins délicieux du palais de Latran, se livrait à des amours incestueux avec son fils! Alors, éternelle honte